

Angoulême, le 07/06/2022

*au Cœur de la
Nouvelle Aquitaine*

Objet : modalités d'obtention de l'agrément Bienvenue à la Ferme

Dossier suivi par Christelle LADRAT – Tél : 05 45 24 49 56 – christelle.ladrat@charente.chambagri.fr

Madame, Monsieur,

Vous avez sollicité la Chambre d'agriculture pour devenir adhérent à Bienvenue à la Ferme. Bravo pour votre initiative ! Nous serons très heureux de vous accueillir au sein de ce réseau de qualité, connu dans toute la France, et qui compte aujourd'hui 8000 fermes.

Je vous prie de trouver ci-dessous la procédure à suivre en vue de l'obtention de l'agrément à Bienvenue à la Ferme (BAF). Tout au long de votre parcours d'agrément, notre conseillère BAF, Christelle LADRAT, sera à votre écoute pour toute question. Voici les étapes à suivre :

- Complétez le formulaire de demande d'agrément ci-après : <https://bit.ly/3jF19vj>
- La conseillère vous rencontre pour une visite de votre exploitation en vue de vous présenter les cahiers des charges Bienvenue à la Ferme et faire le point avec vous sur les dispositions à prendre pour pouvoir y répondre. Cette visite préparatoire à l'agrément est obligatoire et offerte.
- A l'issue de la visite préparatoire, la conseillère vous adresse un rapport récapitulatif des recommandations en vue de l'obtention de l'agrément Bienvenue à la Ferme.
- Quand vous pensez être prêt pour passer l'agrément, une commission d'agrément, composée d'un élu de la Chambre d'agriculture, d'un agriculteur BF ayant une production similaire et de la conseillère, se déplace sur votre exploitation pour vérifier que vous répondez au cahier des charges (obligatoire - 70 € HT par visite d'agrément).
- La commission émet un avis sur l'agrément, qu'elle soumet au Bureau de la Chambre d'agriculture de la Charente.

Siège

ZE Ma Campagne
66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tel : 05 45 24 49 49
Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr

Bureau décentralisé

Ouest Charente

7 rue du stade
16130 SEGONZAC
Tel : 05 45 36 34 00
Fax : 05 45 36 34 06
ouest-ch@charente.chambagri.fr

Bureau décentralisé

Sud Charente

35 avenue de l'Aquitaine
16190 MONTMOREAU
Tel : 05 45 67 49 79
sud-ch@charente.chambagri.fr

Bureau décentralisé

Charente Limousine

2 et 4 allée des Freniers
16500 CONFOLENS
Tel : 05 45 84 09 28
Fax : 05 45 84 43 83
ch-limousine@charente.chambagri.fr

Bureau décentralisé

Nord Charente

Avenue Paul Mairat
16230 MANSLE
Tel : 05 45 95 25 58
Fax : 05 45 38 74 07
nord-ch@charente.chambagri.fr

République Française

Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 181 600 016 000 24
APE 9411Z

www.charente.chambre-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

*au Cœur de la
Nouvelle Aquitaine*

Siège

ZE Ma Campagne
66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tel : 05 45 24 49 49
Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Ouest Charente**

7 rue du stade
16130 SEGONZAC
Tel : 05 45 36 34 00
Fax : 05 45 36 34 06
ouest-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Sud Charente**

35 avenue de l'Aquitaine
16190 MONTMOREAU
Tel : 05 45 67 49 79
sud-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Charente Limousine**

2 et 4 allée des Freniers
16500 CONFOLENS
Tel : 05 45 84 09 28
Fax : 05 45 84 43 83
ch-limousine@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Nord Charente**

Avenue Paul Mairat
16230 MANSLE
Tel : 05 45 95 25 58
Fax : 05 45 38 74 07
nord-ch@charente.chambagri.fr

République Française

Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 181 600 016 000 24
APE 9411Z

**www.charente.
chambre-agriculture.fr**

Votre agrément est validé ? Bravo !

- Vous vous acquittez de la cotisation de l'année en cours (cf. détail cotisations en annexe 1). La cotisation sera au prorata des mois restants.
- Vous recevrez :
 - Un kit du nouvel adhérent, offert par la Chambre d'agriculture de la Charente : 1 panneau d'agrément, 2 macarons de l'année en cours, 1 autocollant recto-verso à coller sur la porte d'entrée, 2 tabliers et 1 ramasse-monnaie ;
 - Le catalogue de PLV aux couleurs de Bienvenue à la ferme ;
 - Le catalogue des partenaires du réseau ;
 - Le lien vers votre page dédiée sur le site Bienvenue à la ferme et les codes d'accès pour que vous puissiez faire des modifications tout au long de l'année.

Votre agrément n'est pas encore validé :

- Le rapport remis par la commission d'agrément vous permet de mettre en œuvre les recommandations pour l'obtention de l'agrément. A l'issue des modifications sur votre exploitation, vous pouvez à nouveau solliciter la conseillère pour faire venir la commission d'agrément (70 € HT).

Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire, ou dans l'attente de votre candidature, veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les plus respectueuses.

Cécile VIDAL, Présidente
Comité d'Orientation des Territoires

Marque Bienvenue à la ferme

- Droit d'utilisation de la marque Bienvenue à la ferme
- Macaron millésimé de l'année : 2 macarons
- Visite de suivi (tous les 5 ans)

Offre partenaires

- Accédez aux offres privilèges des partenaires : Chronofresh, Crédit Agricole, Vitogaz, Petit Forestier, Agrikolis, AgriVillage, Elloha, Devigny Mediation, etc.

Rayonnez

- Sur le site internet national Bienvenue à la ferme
- Gagnez en visibilité grâce à Pensez local 16 :
 - o Appui à la création de votre fiche producteur sur le site ;
 - o Appui à la promotion de vos évènements sur la partie Agenda du site.
- Grâce aux offices de tourisme : parution sur la cartographie des adhérents distribuée aux offices de tourisme et collectivités ***NOUVEAUTÉ 2022***

Commercialisez

- Obtenez des conditions privilégiées sur différents évènements :
 - o Evènements Bienvenue à la ferme ;
 - o Evènements Pensez local 16 ;
 - o Evènements CA16.
- Accédez au catalogue de PLV estampillé au couleur de la marque tout au long de l'année

Accédez aux conseils de la CA16

- Votre conseiller à votre écoute pour vos questions
- Recevez la newsletter d'information dédiée à l'agritourisme ***NOUVEAUTÉ 2022***
- Participer au forum sur l'agritourisme qui se déroulera en octobre. Nous vous tiendrons informés très prochainement ! ***NOUVEAUTÉ 2022***

Siège
ZE Ma Campagne
66, impasse Niépce
16016 ANGOULEME CEDEX
Tel : 05 45 24 49 49
Fax : 05 45 24 49 99
accueil@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Ouest Charente**
7 rue du stade
16130 SEGONZAC
Tel : 05 45 36 34 00
Fax : 05 45 36 34 06
ouest-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Sud Charente**
35 avenue de l'Aquitaine
16190 MONTMOREAU
Tel : 05 45 67 49 79
sud-ch@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Charente Limousine**
2 et 4 allée des Freniers
16500 CONFOLENS
Tel : 05 45 84 09 28
Fax : 05 45 84 43 83
ch-limousine@charente.chambagri.fr

**Bureau décentralisé
Nord Charente**
Avenue Paul Mairat
16230 MANSLE
Tel : 05 45 95 25 58
Fax : 05 45 38 74 07
nord-ch@charente.chambagri.fr

République Française
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 181 600 016 000 24
APE 9411Z
**www.charente.
chambre-agriculture.fr**

TARIFS DE COTISATION BIENVENUE A LA FERME

TARIF PRODUCTEURS 16 : **185€ HT**
TARIF PRODUCTEURS HORS 16 : **90€ HT**
TARIF MAGASIN DE PRODUCTEURS : **340€ HT**